

# Protection phytosanitaire de son verger en AB

avec Jean Luc Petit, conseiller formateur en arboriculture biologique

## Public cible

Producteurs et porteurs de projet de la région souhaitant perfectionner leur stratégie de protection phytosanitaire des fruitiers en AB

## Objectifs

- Maîtriser les pratiques de la conduite phytosanitaire du verger en AB adapté notamment au contexte de fermes en agroforesterie - Identifier les déséquilibres du sol et de la plante dans son système conduisant à un recours à la protection du verger
- Etre capable d'identifier les différentes maladies et ravageurs rencontrés au verger - Maîtriser les différentes méthodes de lutte en AB (y compris les médecines douces), au regard de sa situation technique et socioéconomique

## Enjeux

Acquérir les compétences inhérentes à la protection phytosanitaire de son verger en AB

## Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

## Contenu

- Principales maladies, ravageurs et auxiliaires rencontrés au verger biologique
- Relation entre fertilisation, vigueur et parasitisme
- Méthodes de taille favorisant un développement harmonieux de l'arbre pour un moindre recours aux phytosanitaires
- Maladies et ravageurs dans les vergers à pépins et à noyaux, et les méthodes de traitement en AB
- Préparation des traitements (badigeon, etc) et médecines douces de traitement (aromathérapie, phytothérapie,...)
- Aménagements agroécologiques en faveur d'une régulation biologique des bioagresseurs

## Modalité d'enseignement

présentiel

## Dates, lieux et intervenants

**13 févr 2026** Manosque  
09:00 - 17:00 (7hrs) 04000

**20 févr 2026** Manosque  
09:00 - 17:00 (7hrs) 04000

Jean Luc Petit, conseiller formateur en arboriculture biologique

Animation : Florian Carlet, GR CIVAM PACA

Jean Luc Petit, conseiller formateur en arboriculture biologique

Animation : Florian Carlet, GR CIVAM PACA

## Bulletin à renvoyer / OU informations à transmettre par mail pour l'inscription

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

Statut : (agriculteur-trice?) \_\_\_\_\_

Cotisant-e VIVEA ? \_\_\_\_\_

Si oui, date de naissance : \_\_\_\_\_

## Infos complémentaires



**Durée de la formation** 2 jour(s)

**Date limite d'inscription** 06/02/2026

## Tarifs

Adhérent 350€

Non adhérent 350€

Non agricole 350€

gratuit pour les agriculteurs éligibles

VIVEA

Prise en charge par VIVEA selon éligibilité (vérifiez la consommation de votre plafond annuel auprès de VIVEA).

Prise en charge par les OPCO pour les salariés agricoles et non agricoles.

Contactez-nous pour obtenir un devis d'un montant de 350€ (14h\*25€)

## Plus de renseignements

Florian Carlet

florian.carlet@civampaca.org

GR CIVAM PACA

**Taux de satisfaction** : 3.5/4%

Repas tiré du sac



**Modalités d'accès :**

[Conditions générales de formation](#)

